

PASSEPORT POUR LA FRANCHISE

Communiqué de presse

Le 26 septembre 2024

8^{ème} édition du concours Passeport pour la Franchise

5 lauréats ont remporté les prix du concours Passeport pour la Franchise 2024 :

Le 25 septembre, à l'initiative de Gouache Avocats, le cabinet dédié à la distribution, la remise des prix de la 8^{ème} édition du concours Passeport pour la Franchise 2024, s'est tenue dans les locaux de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

Lors de cette cérémonie, cinq lauréats ont été récompensés ; les experts partenaires du concours leur offrent en effet tout ou partie de leurs missions destinées à accompagner leur développement en franchise pour **une valeur totale de dotations de plus de 250 000 euros**.

Cette cérémonie s'est tenue en présence d'Antoine Charlanne, directeur du marché des professionnels Caisse d'Epargne.

Caisse d'Epargne est partenaire de Passeport pour la Franchise depuis sa création. Ce concours a pour vocation d'aider des concepts prometteurs à développer leur réseau de franchise, en leur offrant les prestations d'experts en franchise.

Method Drone a remporté le prix Création de réseau

Method Drone est un concept innovant de nettoyage et traitement de toitures et façades par drone, de nettoyage de panneaux solaires par un robot, et d'inspection par drone, qui s'adresse tant aux particuliers qu'aux professionnels. Il est porté par Thomas Couvin, un ancien plongeur- démineur au sein de l'armée.

La rentabilité du concept, la personnalité du dirigeant, et la pertinence de son modèle de franchise ont convaincu de jury de son potentiel de développement en franchise.

Gyraya a remporté le prix Développement de réseau et le prix spécial Frey

Gyraya, c'est un concept de restauration grecque, aujourd'hui implanté à Montpellier et à Bordeaux. Le concept a été créé par deux amis d'enfance, Tom Igouen et Charles Couturier, qui sont passés par des études supérieures et des fonctions de management avant de lancer ce projet. Gyraya offre des ratios de compte d'exploitation performants, et rassemble tous les fondamentaux pour réussir son développement en franchise.

C'est également Gyraya qu'a choisi la **foncière à mission Frey** pour son prix spécial Frey, qui permet à l'enseigne de bénéficier d'un an de loyer gratuit plafonné à 80.000 € HT dans un de ses centres commerciaux de plein air.

Mamatte a remporté le prix Spécial Restauration

Mamatte est un concept hybride de boulangerie et de restauration. Créé par Maxime Lefebvre, boulanger de formation, il compte aujourd'hui 4 implantations en succursale dans la région d'Amiens et Lille, et une franchise à Reims. Le concept est déjà bien rôdé, et une équipe est déjà constituée autour du fondateur pour lancer un développement en franchise.

L'enseigne a déjà bien structuré la base de son développement, avec un laboratoire central et une expérimentation dans plusieurs typologies d'emplacements. Le projet de développement en franchise s'inscrit dans la droite ligne de sa stratégie.

Arbres & Co a remporté le prix Spécial Services

Arbres & Co est un concept de pépinières urbaines, où le service de conception et de conseil pour l'aménagement de terrasses et d'espaces urbains pour les professionnels et les particuliers est central.

Derrière cette enseigne, il y a une pépinière familiale créée il y a près de 100 ans, et qui renouvelle ce métier pour que les clients se réapproprient leurs espaces verts au travers d'ateliers, de coachings, et d'expériences personnalisées.

Tschoeppé a remporté le prix Spécial Retail

Tschoeppé, c'est un concept de vente de portails, clôtures, portes, pergolas et carports en aluminium, sur mesure, et de grande qualité. Il s'appuie sur une usine familiale de fabrication, qui permet notamment aux franchisés, de réduire leur investissement de départ, puisque les stocks sont faibles.

La stratégie de développement de cette enseigne, qui a déjà 4 succursales, et 70 partenaires revendeurs en France, en Suisse, en Belgique et au Luxembourg, a convaincu les membres du jury de la pertinence de son modèle.

Un accompagnement personnalisé pour chaque Lauréat par les experts de la franchise

Les partenaires du concours se sont engagés à accompagner les lauréats dans le développement de leur réseau par les partenaires du concours Passeport pour la Franchise, selon le prix remporté :

- **Caisse d'Epargne** (avis qualifié et faisabilité financière du projet),
- **Gouache Avocats** (remise sur la rédaction ou l'audit et la reprise du contrat de franchise et du DIP),
- **Progressium** (Une remise sur des prestations de Cadrage Projet et Développement Franchise / Modélisation / Guide Développeur),
- **Data Analysis** (Etats généraux de marché, états locaux de marché, et zoning),
- **FREY** (un an de loyer dans un de ses centres commerciaux de plein air),
- **MBD Open Franchise** (Un audit marketing stratégique et opérationnel B2B et B2C),
- **Snacking** (une fiche Franchise sur leur site internet, un article rédactionnel sur le concept du lauréat, un abonnement print-web d'un an),
- **Toute la Franchise** (un abonnement de 6 mois ou un emailing dédié)

- **DIP électronique** (une remise sur la programmation du contrat et du DIP, l'abonnement et les signatures de 3 DIP et contrats)
- **Newstart** (Un audit et un diagnostic complet en vue d'une labellisation B Corp)
- **MBD open Impact +** (Une étude de valorisation des engagements en matière de RSE de l'enseigne par ses parties prenantes)
- **CP conseil** (un communiqué de presse)